



## Les chiffres clés du tourisme dans l'Allier

### Bilan de l'année 2012

Retrouvez nos bilans sur : <http://pro.allier-tourisme.com>

Sources : Insee, CRDTA, CRCI Auvergne, CDT 03, Thermauvergne, Gîtes de France 03, UDOTSI 03, Clés Vacances 03, TNS Sofres

Crédits photos : Jérôme MONDIERE, Luc OLIVIER, Pierre-Yves LORGEUX, Joël DAMASE, Rémy LACROIX

#### L'ESSENTIEL :

Capacité d'accueil en hébergements touristiques : **100 291 lits touristiques**  
dont :

- 27 314 lits marchands (données 2012)
- 72 977 lits non marchands (résidences secondaires / Insee, RPG 2009)

Fréquentation en hébergement touristique marchand stable:

- **1 186 000 nuitées marchandes:**
  - 830 500 nuitées en hôtellerie classée : +1,2%
  - 247 200 nuitées en hôtellerie de plein air classée : -1,7%
  - 108 300 en meublés en centrale : +5%

Fréquentation des établissements thermaux :

- 18 325 curistes conventionnés : +2,1%
- 19 860 clients « bien-être et remise en forme » : +5,6%

Sites de visites : **fréquentation en légère baisse**

- Le PAL : 500 000 visiteurs ; CNCS : 70 000 visiteurs
- Festival « Cultures du Monde » : 65 000 visiteurs, Festival européen des troubadours et saltimbanques : 35 000 visiteurs

Clientèles :

- + de 50 ans, courts séjours, couples ou groupes sans enfants
- Ile de France, Auvergne, Rhône-Alpes
- 13,7% clientèle étrangère : Pays-Bas, Royaume-Uni, Belgique

Emploi salarié touristique :

- **4 514 emplois** sur l'année = 4,4% de l'emploi salarié total





## PORTRAIT DE L'ALLIER

**Population** : 342 908 habitants (2010)

**Superficie** : 7 340 km<sup>2</sup>

**Densité** : 47 hab. /km<sup>2</sup>

### Découpage administratif

320 communes

21 intercommunalités donc 3 communautés d'agglomération (57% de la population)

3 Pays

17 offices de tourisme

2 agences locales de tourisme

**9 zones touristiques** : la Sologne

Bourbonnaise, le val de Besbre, la montagne bourbonnaise, la vallée de la Sioule, la Combraille, le val de Cher, le Pays de Tronçais, le bocage bourbonnais et le val d'Allier.



### Environnement

**Forêt = 22% du département** -

Forêt de Tronçais : 11 000 ha

Point culminant : Puy de Montoncel à 1 287 mètres

**3 cours d'eaux majeurs** : l'Allier, le Cher et la Loire - 2 affluents importants : la Sioule et la Besbre

**1 réserve naturelle nationale** : la réserve naturelle du Val d'Allier (2ème réserve ornithologique de France)

**650 ha de vignobles classés AOC**

### Transports

1 autoroute : A71

2 axes majeurs : la RCEA et la N7

21 gares SNCF

1 aéroport (Vichy-Charmeil) et 4 aérodromes



### Villes et villages

3 pôles urbains : Vichy, Moulins, Montluçon

3 villes thermales : Vichy, Bourbon-l'Archambault, Nérès-les-Bains

1 ville d'art et d'histoire : Moulins

1 « Plus Beaux Village de France » : Charroux

2 « Plus beaux détours de France » : Lapalisse, Nérès-les-Bains

2 villages étapes : Lapalisse, Montmarault

4 « stations vertes » : Cannat, Ebreuil, Nérès-les-Bains, Bourbon-l'Archambault

32 communes « villes et villages fleuris » dont 1 avec 4 fleurs : Vichy

### Culture et patrimoine

**+ de 500 châteaux et belles demeures**

150 édifices religieux

510 édifices protégés au titre de monuments historiques

+ de 70 musées et expositions permanentes dont **1 musée national (CNCS)**

**1 parc animalier et d'attractions** (Le PAL : + de 500 000 visiteurs par an)

### Activités et nature

**3 GR®** : GR 300®, GR 3®, GR 463®

2 GR de Pays : GRP® du Val de Sioule et le GRP® des Maîtres Sonneurs

**3 500 km** de sentiers balisés pour la randonnée pédestre

**3 bases VTT / FFCT** : Vert Plateau, les Monts de la Madeleine, plan d'eau de Vieure

2 voies vertes, 2 véloroutes

**700 km** de sentiers balisés pour le VTT

**200 km** de sentiers balisés pour l'équestre

**1 station de sports/glisse d'hiver**

**et d'été** : la Loge des Gardes

2 foyers de ski de fond

14 loueurs de canoë-kayak



## L'Allier, 2<sup>ème</sup> département touristique d'Auvergne

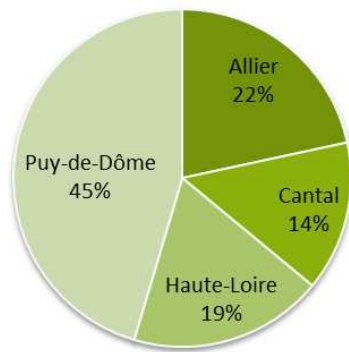
Après une hausse en 2011, le volume de voyages total généré par les Français est plutôt stable en 2012 alors que les nuitées baissent.

**L'Auvergne tire son épingle du jeu : les voyages et les nuitées augmentent respectivement de 11% et de 7,7%.** Cette performance lui permet de gagner 2 places dans le palmarès des régions les plus visitées pour se classer 13<sup>ème</sup>.

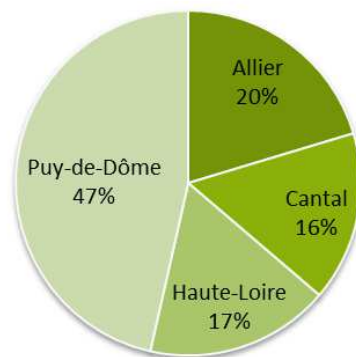
Au sein de la région, la hiérarchie reste inchangée. Le département du Puy-de-Dôme, gagne du terrain avec des parts de marché voyages et nuitées en hausse de 4,5pts chacun. **Cette hausse de fréquentation se fait également au profit du département de l'Allier** mais au détriment des autres départements: le Cantal et la Haute-Loire perdent respectivement 3,5pts et 2,5pts en voyages. A noter que **l'Allier enregistre une hausse continue de sa part de marché en voyage depuis 2008** (base : voyages personnels en Auvergne, Suivi de la Demande Touristique, TNS Sofres).

### > Répartition départementale des voyages et nuitées personnels en Auvergne

Voyages



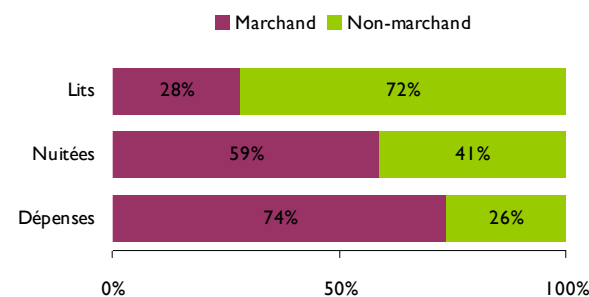
Nuitées



## Une économie touristique largement portée par l'hôtellerie (données 2010)

### > Poids de l'hébergement marchand et non-marchand (résidences secondaires + accueil chez la famille ou les amis) (données 2010)

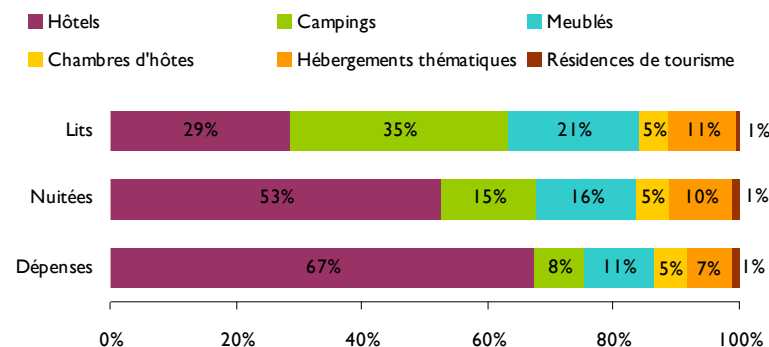
Bien que l'hébergement marchand ne représente que 28% des lits touristiques dans l'Allier, il est la source de **74% des dépenses touristiques**



du département qui s'élèvent au total en 2010 à **environ 150 millions d'€** (+ de 200 millions d'€ en incluant les foyers auvergnats).

### > Poids des différents types d'hébergements marchands (données 2010)

Concernant l'hébergement marchand, **l'hôtellerie s'impose toujours comme le moteur de l'économie touristique.** Avec 29% des lits, l'hôtellerie génère 53% des nuitées marchandes et 67% des dépenses.





## Un programme générateur d'investissements

En 2012, le Conseil Général, via son programme tourisme, a financé 39 projets différents pour un montant de subventions de 510 000 €.

Ces subventions viennent en aide à un investissement total de 5,8 millions d'euros.

58% de ces subventions ont été attribuées à des porteurs de projets de gîtes, chambres d'hôtes ou fermes auberges.

### > Répartition des aides à l'investissement du programme tourisme du Conseil Général pour l'année 2012, par types de projets

Nature de l'aide	Montant des subventions	Dépenses subventionnables	Nb de projets
Gîtes, chambres d'hôtes, fermes auberges	293 934 €	984 779 €	24
Hôtellerie	47 483 €	232 915 €	12
Hôtellerie de plein air	15 000 €	75 000 €	1
Appartements meublés en loc. saisonnière	2 400 €	12 000 €	1
Equipements touristiques structurants	150 000 €	4 500 000 €	1
<b>Total</b>	<b>508 817 €</b>	<b>5 804 694 €</b>	<b>39</b>

En plus de l'investissement généré, ces projets financés par le Conseil Général ont permis la création d'emplois salariés touristique dans le département.

## L'emploi salarié touristique dans l'Allier

D'après les déclarations annuelles des données sociales de 2007 et la publication d'avril 2011 de l'INSEE, l'emploi touristique de l'Allier représente 4,4% de l'emploi salarié total. Cette part est égale à celle observée en Auvergne. Le nombre d'emplois salariés touristiques de l'Allier affiche une légère hausse par rapport aux chiffres constatés dans la publication de 2006 de l'INSEE (déclarations annuelles des données sociales de 2003).

### > L'emploi salarié touristique de l'Allier et d'Auvergne

Département	Emplois salariés touristiques	Part de l'emploi touristique dans l'emploi salarié total
<b>Allier</b>	<b>4 514</b>	<b>4,4%</b>
Cantal	2 452	5,8%
Haute-Loire	2 076	3,3%
Puy-de-Dôme	9 732	4,5%

Période	Emploi salarié touristique de l'Allier	Part de l'emploi touristique dans l'emploi salarié total
Haute saison été	5 866	5,5%
Haute saison hiver	3 742	3,7%

Source : INSEE, DADS 2007

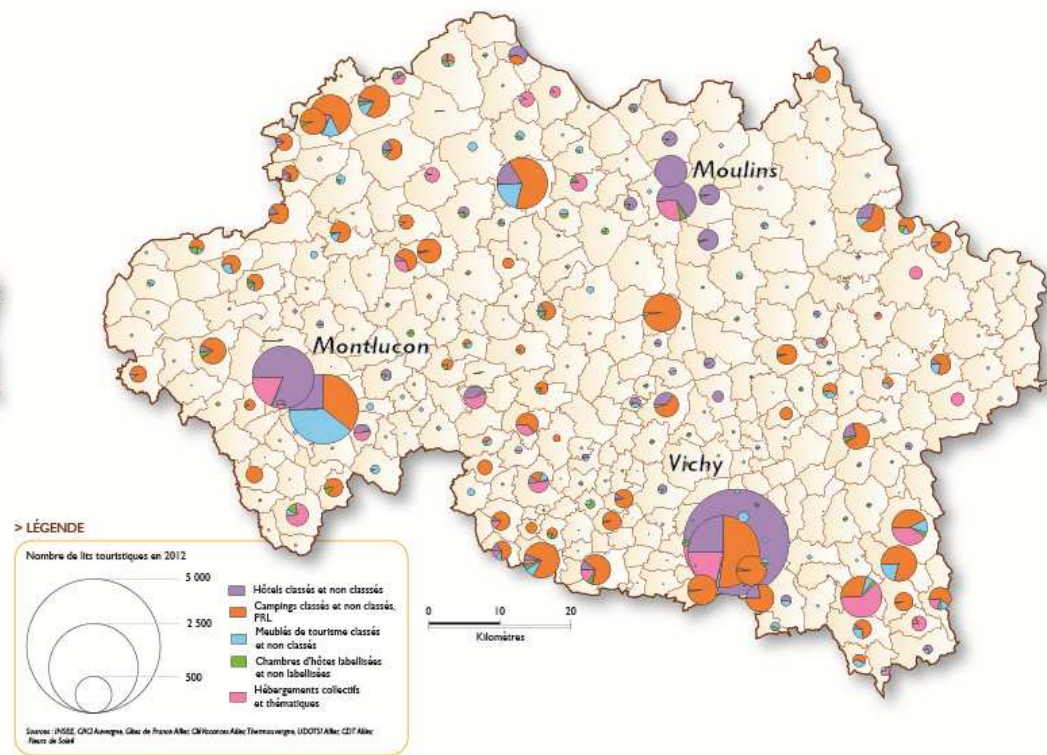
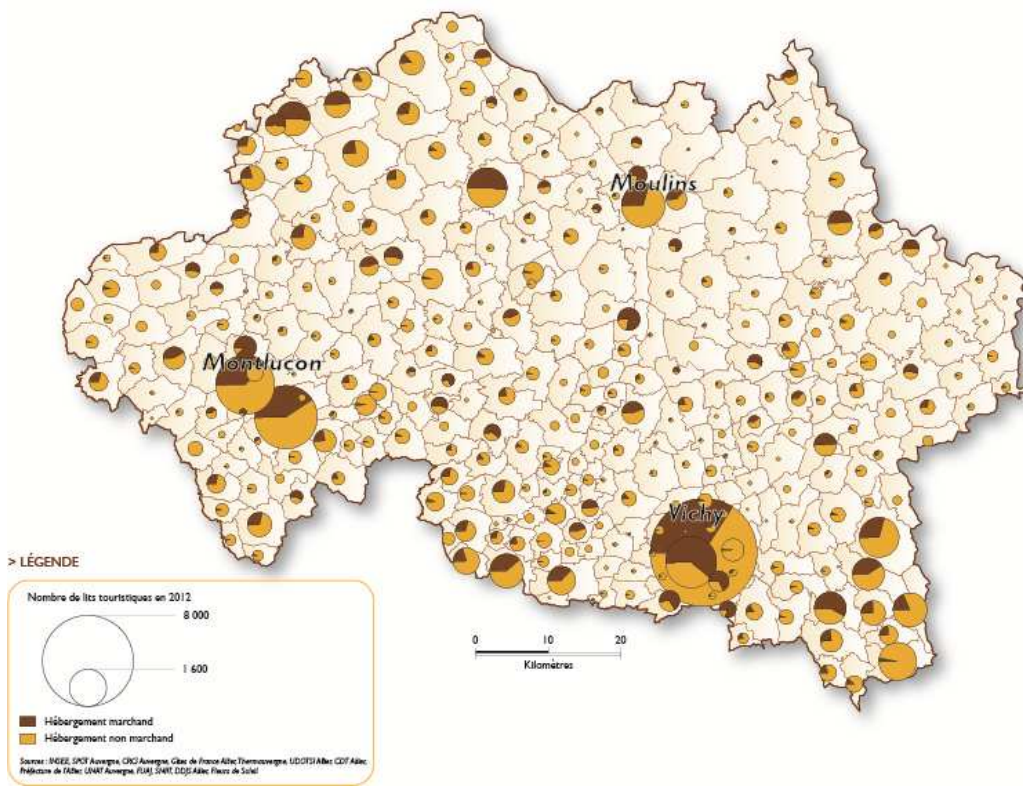
L'Allier se démarque par sa forte part d'emploi touristique liée à l'hôtellerie, aux établissements thermaux (1<sup>er</sup> rang national) et aux parcs d'attractions et casinos (5<sup>ème</sup> rang national).



■ **Une capacité d'accueil touristique polarisée par les villes d'eaux et les centres urbains (données 2012)**

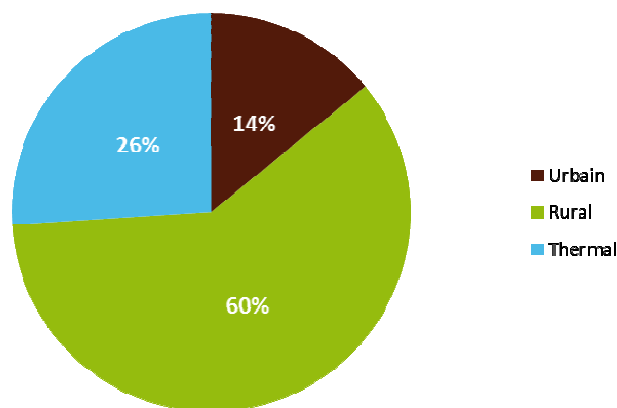
> Répartition géographique de la capacité d'accueil touristique globale

> Répartition géographique de la capacité d'accueil marchande par type d'hébergement





> Répartition de la capacité d'accueil marchande selon le type d'espace (données 2012)



Les villes d'eaux et les zones urbaines rassemblent près de la moitié de la capacité d'accueil marchande du département (40%), dont la seule zone de Vichy Val d'Allier représente près de 1/4 (22 %) de la capacité totale.

L'espace rural est dominé par les secteurs de Tronçais, du Sud Val de Sioule et de la Montagne bourbonnaise, qui concentrent 23 % de la capacité d'accueil marchande et 32% des lits non-marchand du département.

La répartition des lits touristiques apparaît également structurée par le réseau routier avec d'importantes capacités d'accueil le long des principaux axes de communication (tourisme de passage).

Nombre de lits touristiques	Urbain	Rural	Thermal	Allier
Hôtellerie classée et non classée	2 607	1 719	3 475	7 801
Hôtellerie de plein air classée et non classée	635	8 791	1 918	11 344
Meublés de tourisme classés	153	2 469	956	3 578
Chambres d'hôtes labellisées et non labellisées	50	1 166	41	1 257
Hébergements collectifs et thématiques	411	2 207	716	3 334
<b>Total Hébergement marchand</b>	<b>3 856</b>	<b>16 352</b>	<b>7 106</b>	<b>27 314</b>
Hébergement non marchand	5 946	56 818	10 213	72 977

**Nouveaux classements :**

- Le parc hôtelier a été comptabilisé sur la base du nouveau classement
- Le parc d'hôtellerie de plein air a été comptabilisé sur la base de l'ancien classement
- Suite à la mise en place du nouveau classement, un grand nombre de meublés thermaux ne sont pas reclassés. Ils représentent environ 2 000 lits.

Note méthodologique : Zonage territorial Urbain, Rural, Thermal utilisé dans le traitement et l'analyse des données :

- > **Urbain** : Agglomérations de Moulins, Montluçon et Vichy
- > **Thermal** : communes de Bourbon l'Archambault, Néris-les-Bains, Vichy – Bellerive-sur-Allier
- > **Rural** : ensembles des communes définies comme rurales au sens de l'INSEE

**Avertissement : la commune de Vichy est uniquement incluse dans la zone thermale**



## L'hôtellerie fait le plein !

### Point sur le classement hôtelier :

Au 23 mai 2013, près de **85% des hôtels classés de l'Allier sont reclassés selon les nouveaux critères**, soit 88 hôtels. Cela représente 95% du nombre de lits hôteliers du département, soit 5 528 lits. Sur la région Auvergne, 60% des hôtels et 75% des lits sont reclassés.

Il faut noter que plus de 60% des lits hôteliers reclassés de l'Allier le sont dans les catégories 3 étoiles ou plus. Cette part se situe au-dessus de la moyenne de 52% observée à l'échelle régionale. A noter également que 30 Logis sur les 31 sont classés sous les nouvelles étoiles.

**NB :** la transition vers le nouveau classement ne permet pas d'étudier l'évolution du nombre de nuitées ou du parc selon le classement.

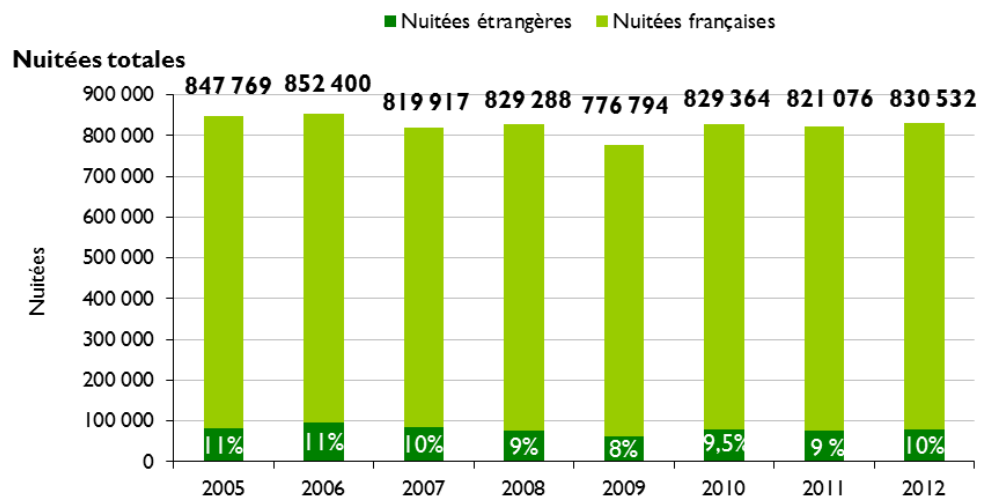
L'hôtellerie classée de l'Allier réussit son plus beau score depuis 2006 avec **830 500 nuitées** (+1,2% par rapport à 2011) ! Les nuitées hôtelieres sont stables à l'échelle auvergnate (+0,1%) et légèrement en baisse au niveau national (-0,1%).

Globalement, la fréquentation hôtelière sur juillet/août et le printemps est stable. Cette augmentation se fait surtout sur l'hiver (+12% entre novembre et janvier). Le mois de mai affiche également une progression de 9% des nuitées qui compense les -9% du mois de juin. Le taux d'occupation est le même qu'en 2011 : 51% (49% en Auvergne). La durée moyenne de séjour reste stable à 1,6 jour.

Autre raison de la hausse des nuitées, **la clientèle étrangère a généré +6% de nuitées** après une baisse en 2011. La part des nuitées étrangères grimpe à 10%. Les clientèles britanniques, belges, allemandes et hollandaises représentent près de 50% des nuitées étrangères.

Avec 44% des nuitées, **les villes d'eaux sont motrices pour l'hôtellerie** (urbain : 39%, rural : 17%). Quant au **tourisme d'affaires**, il représente **46% des nuitées hôtelières** (idem 2011, 43% en Auvergne en 2012).

### > Evolution des nuitées en hôtellerie classée depuis 2005





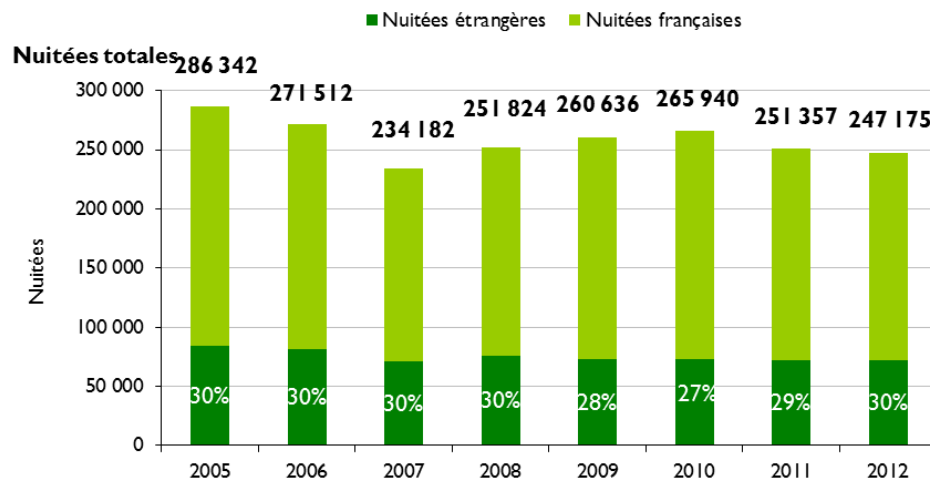
## L'hôtellerie de plein air en léger repli

### Point sur le classement HPA :

Au 23 mai 2013, seulement **37% des campings de l'Allier sont reclassés selon les nouveaux critères**, soit 20 campings sur 54. Cela représente tout de même 49% des emplacements du département car ce sont principalement les plus grands campings qui sont reclassés (70 emplacements en moyenne pour les reclassés contre 50 pour l'ensemble des campings). Sur la région Auvergne, 52% des campings sont reclassés, soit 62% des emplacements.

Il faut noter que 72% des emplacements reclassés de l'Allier le sont dans les catégories 3 étoiles ou plus. Cette part se situe dans la moyenne observée à l'échelle régionale.

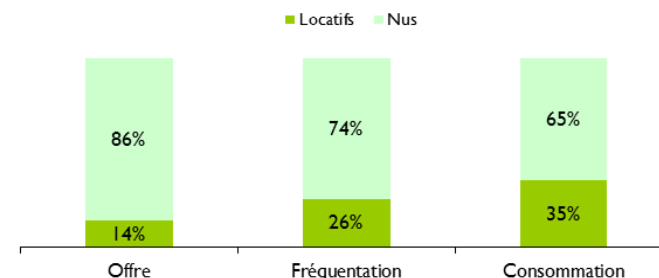
### > Evolution des nuitées françaises et étrangères en hôtellerie de plein air classée depuis 2005



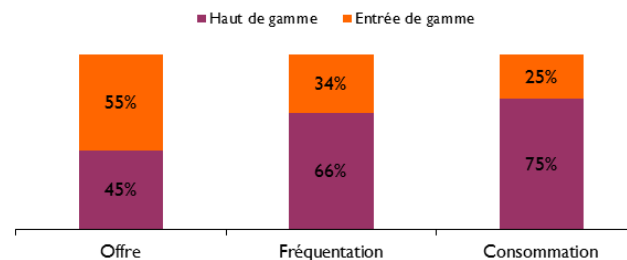
Les nuitées en hôtellerie de plein air baisse de **1,7% dans l'Allier** (+0,8% en Auvergne). Cette baisse est largement due à la météo de juin/juillet (-18% en juin). La très bonne arrière-saison (+18% de nuitées en septembre) compense partiellement le mauvais début de saison.

Cette baisse a plus particulièrement touché les emplacements locatifs (-5%). Toutefois, avec une durée moyenne de séjour de 7 jours et un taux d'occupation à 52,5%, les emplacements locatifs avec seulement 14% de l'offre, réalisent 26% de la fréquentation et 35% de la consommation des clientèles d'hôtellerie de plein air.

Poids du locatif face aux emplacements nus



Part des niveaux de gamme dans l'hôtellerie de plein air



Les emplacements « entrée de gamme » ont également été davantage touchés (-8%) par la baisse de fréquentation que les emplacements « haut de gamme » (+2%). Ces derniers réalisent 66% des nuitées et 75% de la consommation des clientèles.

La baisse des nuitées se fait sur les clientèles françaises (-2%) alors que les nuitées étrangères sont stables et représentent 29% des nuitées totales.

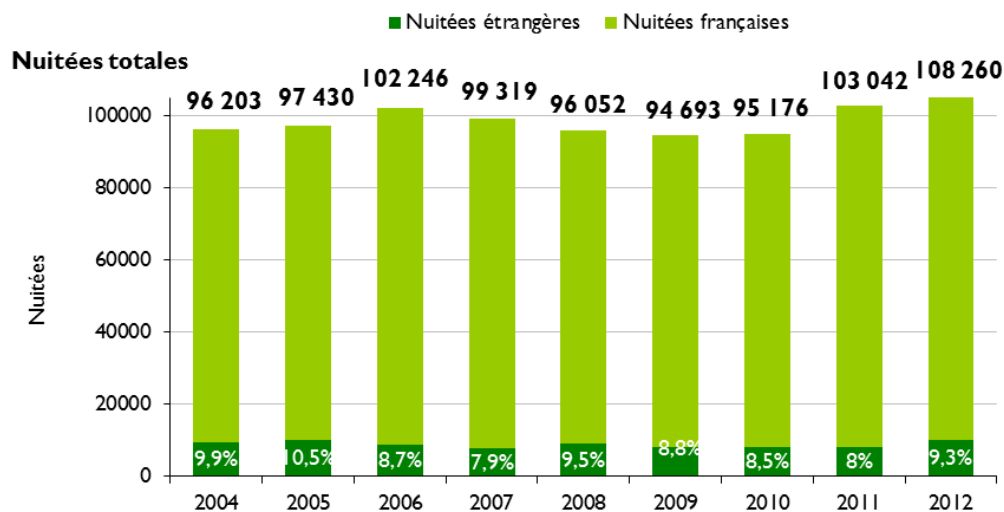




## Un nouveau record pour les meublés Gîtes de France en centrale de réservation

Avec **+5% des nuitées**, la fréquentation des meublés en centrale de réservation est un record depuis 2004 !

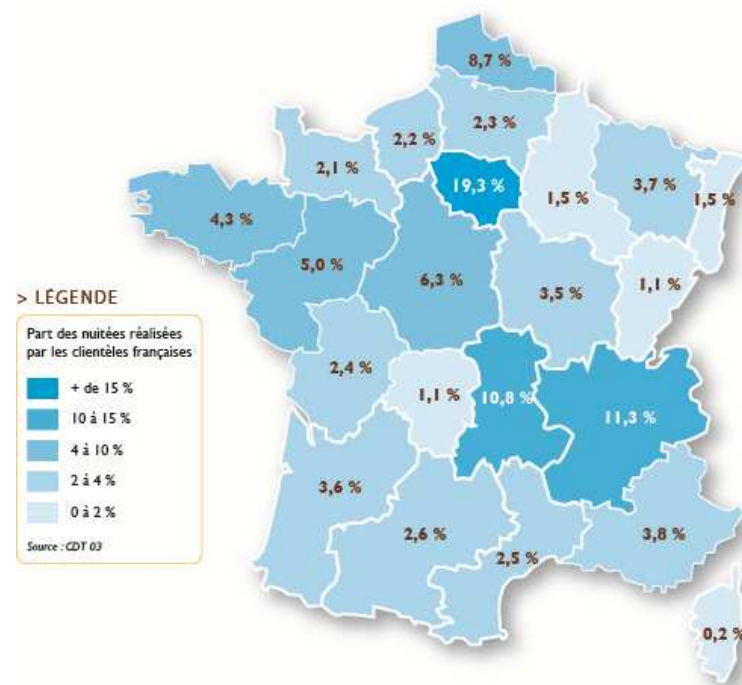
> Evolution des nuitées françaises et étrangères en gîtes en centrale depuis 2004



Les nuitées françaises et étrangères augmentent toute deux de 5%. Le haut de gamme (3 et 4 épis) représente 78% des nuitées pour 70% des lits.

Le nombre moyen de semaines louées par gîte s'établit à **13,8 semaines** (13,6 semaines en 2011) et le **taux d'occupation à 30,1%** (29,9% en 2011) avec un pic à 78% en août.

> Répartition de la clientèle française selon la région de résidence (% nuitées en gîtes en centrale)



D'après les résultats des meublés en centrale de réservation, le premier bassin de clientèle du département reste **l'île de France** avec 19,3% des nuitées. Les clientèles auvergnates et rhône-alpines restent sur le podium mais sont en baisse au profit des clientèles du Nord et du Grand-Ouest qui augmentent encore.

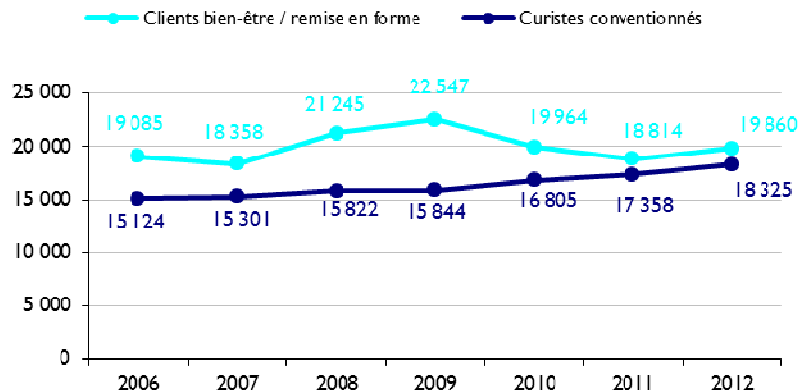


## Les établissements thermaux se refont une santé !

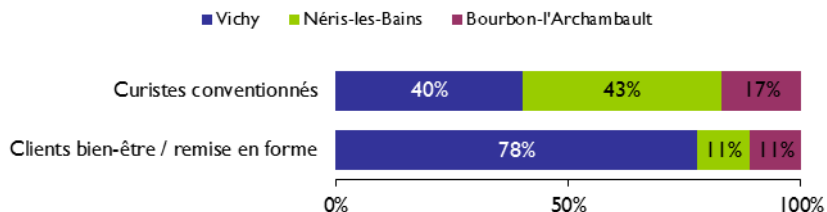
Avec **18 325 curistes conventionnés**, les établissements thermaux battent une nouvelle fois leur record sur les 10 dernières années. Avec +6% entre 2011 et 2012, le nombre de curistes conventionnés sur l'Allier **a augmenté de 21% depuis 2006**.

Pour la « remise en forme / bien-être », la tendance des deux dernières années s'inverse et **le nombre de clients augmente de 6%**.

### > Evolution du nombre de clients « bien-être remise en forme » et de curistes conventionnés depuis 2006



La répartition des curistes conventionnés sur les trois stations thermales est sensiblement la même depuis 2006. Concernant le bien-être et la remise en forme, cette clientèle est en hausse sur Nérès-les-Bains et Bourbon-l'Archambault entre 2006 et 2012 alors qu'elle est à la baisse sur Vichy qui représentait 89% de cette clientèle en 2006 contre 78% en 2012.



## Sites de visite et d'activités : fréquentation à la baisse

L'offre de loisirs reste atomisée à l'échelle du département et souffre toujours d'un déficit de lisibilité : 2/3 des lieux de visite accueillent ainsi moins de 3 500 visiteurs à l'année.

Après une très bonne année 2011, la fréquentation des sites de visite et d'activités est globalement à la baisse : **-7% de fréquentation sur 48 sites** (hors PAL). L'ensemble des sites moteurs du département affichent une fréquentation stable ou à la baisse.

Le PAL reste sans surprise le site phare de l'Allier et de l'Auvergne en 2012 avec 500 000 visiteurs. Le CNCS conserve sa place de premier site culturel d'Allier avec ses 70 000 visiteurs en 2012.

Comme l'année dernière, le festival « Les Cultures du Monde » de Gannat et le festival européens des Troubadours et saltimbanques de Souvigny font le plein avec respectivement 65 000 et 35 000 visiteurs.

### > Fréquentation des principaux sites de visite et de loisirs de l'Allier en 2012 (sites ayant autorisé la diffusion de leurs chiffres uniquement)

Sites	Visiteurs 2012
Le Pal (Saint-Pourçain-sur-Besbre)	500 000
Centre National du Costume de Scène (Moulins)	70 000
Musée Anne de Beaujeu + Maison Mantin (Moulins)	24 500
Visite de Vichy en petit train (Vichy)	21 000
Paleopolis (Gannat)	21 000
Citévolution – Hôtel Demoret (Moulins)	16 900
Visites guidées VPAH de Moulins	15 200
Forteresse médiévale de Bourbon-L'Archambault	12 700
Musée de l'illustration jeunesse (Moulins)	12 700
Véloraïl de la Sioule (Le Mayet-D'Ecole)	11 500
Château de La Palice (Lapalisse)	10 500
Musée du Pays de Souvigny et la Colonne du Zodiaque	8 500
Forteresse de Billy	4 700
Visites guidées de Hérisson + château de Hérisson	4 600
Musée l'Opéra (Vichy)	4 200
Maison Aquairum du Val de Besbre (Jaligny-sur-Besbre)	3 600
Musée du Canal de Berry (Audes)	3 200
<b>Total sur 48 sites hors PAL</b>	<b>268 100</b>

(sites ayant répondu à l'enquête 2012)



## La clientèle française : profil et comportement

### Une clientèle d'âge mûr, généralement sans enfants

Comparativement au contexte national, l'Allier accueille une clientèle sensiblement plus âgée : **58% des nuitées et 41% des voyages sont réalisés par les plus de 50 ans**, en lien notamment avec la forte activité thermale du département. Plus d'un tiers de la clientèle se situe dans les catégories socio-professionnelles supérieures et 31% sont des inactifs.

**74% des voyageurs sont des adultes qui viennent sans enfants** (ce sont des couples dans la moitié des cas). Les 26% restants sont des couples qui voyagent avec un ou deux enfants.

A noter que **60% des nuitées sont réalisées par des femmes**.

### Du court séjour !

Les voyages sont principalement de courte durée (67 % des voyages) avec une durée moyenne de voyage de 4,6 nuits contre 5,1 nuits au niveau régional et national.

### La région parisienne et l'Auvergne en tête !

La clientèle provient majoritairement des régions Ile de France (36 % des nuitées), Auvergne (17 %) et Rhône-Alpes (10 %). La part de marché des régions de proximité (Bourgogne, Limousin, Centre) est en légère hausse. La majorité des voyages est réalisée pour motif personnel (84% des voyages).

### La campagne : environnement de séjour privilégié

Près de 57% des nuitées sont réalisées en espace rural. L'espace urbain (dont l'agglomération de Vichy) génère 42% des nuitées.

### Réservation par Internet

Durant un voyage sur 2, **au moins une prestation a été réservée sur internet**. Dans 2/3 des cas, il s'agit de l'hébergement. 6% des voyages ont été réservés dans le cadre de forfaits.

## Les clientèles étrangères

**La clientèle étrangère est à l'origine de 13,7% des nuitées** réalisées dans les hôtels classés, les campings classés et les gîtes en centrale en 2012.

Avec 30,7% des nuitées, les Pays-Bas font la course largement en tête. A noter qu'à eux seuls ils sont à l'origine de 56% des nuitées étrangères en hôtellerie de plein air. La Royaume-Uni et la Belgique suivent avec respectivement 12,4% et 11,7% des nuitées étrangères. Les britanniques deviennent la première clientèle étrangère des hôtels classés. Les Belges partagent le podium des nuitées en meublés en centrale de réservation avec deux nouvelles clientèles venues de l'est qui louent pour des raisons essentiellement professionnelles: les roumains et les tchèques.

### > Répartition des nuitées étrangères selon le pays d'origine et le type d'hébergement

